

dans un lieu neutre et en présence de surveillants. Pas facile. Témoignage.

haute surveillance



L'enfant est souvent la victime du divorce de ses parents. Le Point-Rencontre lui permet de garder des contacts avec ses deux parents. DR



COMMENTAIRE
CHRISTINE SAVIOZ

Et au milieu vit un enfant

Devoir payer pour voir son enfant trois heures tous les quinze jours, c'est une exigence difficile à digérer pour un parent qui, souvent, se déchire avec son ex-conjoint(e) dans un divorce pénible. Pire. Entre son père et sa mère, se trouve un enfant innocent. Un être qui n'a pas demandé à venir au monde et qui subit la loi des grands.

Si dur soit-il, le Point-Rencontre est pourtant la seule mesure permettant à cet enfant de voir son autre parent et de pouvoir sortir son épingle de ce jeu parental parfois complexe.

A entendre les témoignages, force est de constater que les moments sont lourds à porter pour chacun, que ce soit pour l'enfant, la maman ou le papa. Avant, pendant et après la visite au Point-Rencontre, la charge émotionnelle est forte, parfois à la limite du supportable.

L'enfant se retrouve tiraillé entre son père et sa mère. Difficile pour lui de faire le tri. Pris en otage – volontairement ou non – il subit la pression du parent qui en a le droit de garde,

et éprouve ensuite de la peine à s'ouvrir à son autre parent. Pendant les quelques heures de présence au Point-Rencontre, il se ferme souvent comme une huître, rendant toute communication impossible.

Comment dès lors le papa ou la maman en visite bimensuelle peut-il (elle) créer une complicité avec son enfant? Comment faire naître, voire faire grandir la confiance mutuelle ou simplement l'amour?

«C'est pour son bien», entend-t-on régulièrement chez les adultes qui s'érigent en spécialistes de l'âme enfantine. Peut-être. Point-Rencontre serait ainsi un moindre mal...

Mais le temps passé dans ce lieu d'accueil particulier n'enlèvera rien aux guerres intestines que se livrent trop souvent les parents. Ces combats laisseront sans doute des traces sur l'enfant. Plus tard, quand il sera devenu adulte, cet être devra faire avec une enfance déchirée entre deux mondes.

Et se battre plus que quoiconque pour trouver sa place. ☉

De plus en plus de mères au Point-Rencontre

La fréquentation du Point-Rencontre en Valais n'a fait que croître ces dernières années. L'an dernier, 51 familles ont été accueillies dans les locaux séduisants contre 14 seulement la première année de fonctionnement de la structure. «La hausse peut s'expliquer par une augmentation du nombre de divorces, mais nous constatons aussi une augmentation des situations complexes, soit des parents qui présentent des troubles pathologiques», souligne Sabrina Salamin-Zanolli, coordinatrice du Point-Rencontre. C'est le cas notamment de plusieurs mères.

«Elles sont de plus en plus nombreuses à ne plus arriver à faire face à leurs enfants, en raison de troubles psychiques.» Les chiffres, là encore, le prouvent. Les mères ne représentaient que 4% de la population au sein de la structure en 1997; elles constituent aujourd'hui 31% des parents accueillis.

Les familles se rendent au Point-Rencontre suite à une décision du juge ou des chambres pupillaires. «Souvent, un assistant social de l'Office cantonal pour la protection de l'enfant gère l'exécution de la mesure et le suivi», explique Philippe

Zimmermann, président de Point-Rencontre. Ensuite, le parent peut rendre visite à son enfant un samedi sur deux, dans l'appartement de l'association à la rue de Gravelone à Sion. «Nous avons volontairement peu décoré l'endroit. Ce n'est pas un lieu cosy. L'idée est que la mesure ne soit que temporaire», ajoute Sabrina Salamin-Zanolli.

Dans l'appartement, figurent un salon avec trois divans, une salle à manger avec une bibliothèque et d'autres pièces comportant des chaises, des bureaux et quelques jeux d'enfant. «Les

parents ne sont jamais vraiment seuls avec leur enfant. Il y a toujours deux ou trois intervenants dans l'appartement, sans oublier les autres familles présentes ce jour-là.»

Jusqu'à 20 familles par samedi

Le lieu peut accueillir jusqu'à vingt familles le même samedi. Difficile dès lors de créer une bulle entre le parent et son enfant. «Je comprends que cela puisse être vécu douloureusement pour le parent, car il n'est jamais seul avec son enfant, mais cette mesure ne doit pas durer

éternellement», note la coordinatrice. L'objectif est que les parents puissent retrouver une bonne relation avec leur enfant de façon autonome dès que possible. Il est cependant arrivé que certains pères ou mères doivent passer plusieurs années au Point-Rencontre. «Ce n'est pas nous qui pouvons décider quand les parents pourront à nouveau voir leur enfant librement. Nous pouvons donner notre avis aux personnes de l'Office de protection de l'enfant, mais nous n'avons pas le pouvoir de décision», souligne Sabrina Salamin-Zanolli. ☉ CSA

PUBLICITÉ

MARTIGNY MEUBLES EMILE MORET SIERRE







ligne roset
en exclusivité

MEUBLES EMILE MORET
MARTIGNY SIERRE

Plus de 75 ans de passion dédiée au mobilier contemporain

La nouvelle collection Ligne Roset est là !
Venez la découvrir dans nos magasins de Martigny et Sierre.

Demandez le nouveau catalogue 2012,
extension de la section meubles - bois (tables, bibliothèques, armoires, meubles tv, ...)

www.emile-moret.ch

Nouveauté 2011
PLOUM
à découvrir au magasin de Martigny

MARTIGNY : 027 722 22 12 - SIERRE : 027 456 36 36